TOURCOING

Après un stage de deux mois, les Normaliennes du Nord quittent l'Institut Sévigné, où elles ont complété leur formation technique et pédagogique

Le groupe des Normaliennes avant leur départ. (Ph. J. de Rx)

Aujourd'hui, les jeunes Normaliennes du Nord qui, depuis deux mois, achèvent dans notre ville leur formation technique et pédagogique, quittent l'Institut Sévigné. Leur stage dans l'établissement que dirige Mme Guillaume n'aura pas été inutile.

A temps nouveaux, méthodes nouvelles. On a enfin compris que le rôle de l'institutrice ne devait pas se borner uniquement à meubler le cerveau de nos enfants, mais qu'il fallait adapter sa mission à tout ce que réclame une véritable éducation féminine, sans laquelle il ne peut être question de refaire le pays.

Ce contact étroit entre les réalités de la vie et la formation intellectuelle dont sont pourvues les élèves de Normale est maintenant réalisé. Car, durant ces deux mois, les Normaliennes ont appris beaucoup de choses. Non seulement, elles se sont initiées aux travaux techniques de la couture, de l'art ménager et de la puériculture, mais elles ont surtout appris à connaître les enfants, qui, plus tard, leur seront confiées.

Les visites d'usines ne leur ont pas été ménagées, ni celles des œuvres sociales. A la Sauvegarde des nourrissons, tout particulièrement, elles ont eu sous les yeux des exemples vivants du rôle bienfaisant qu'elles seront appelées à jouer sur le terrain social.

Pour les guider dans toutes ces découvertes, les jeunes Normaliennes ont rencontré en Mme Villeneuve, leur distinguée professeur, une maîtresse aussi dévouée qu'expérimentée, et c'est avec regret que celle-ci voit partir aujourd'hui ces jeunes filles dont la formation lui avait été confiée.

Pour marquer ce départ du signe de l'amitié, les jeunes Normaliennes ont organisé vendredi un goûter en commun avec Mme Guillaume et leurs dévouées professeurs. Simple geste de reconnaissance envers celles qui les ont si bien guidées durant leur séjour à Tourcoing ; mais leur bon cœur ne s'est pas arrêté là : en quittant l'école, elles ont remis à Mme Guillaume une somme de 200 francs, produit d'une quête faite entre elles pour la « Famille du soldat tourquennois ». Ce dernier geste de nos jeunes Normaliennes ira droit au cœur de nos concitoyens.

LES LAURÉATS D'EXCELLENCE DU CONSERVATOIRE

De gauche à droite :

MESSIEURS. — Premier rang : MM. Jean Menu (*hautbois*) ; G. Maquet (*solfège*) ; A. Lebrun (*clarinette*) ; R. Delbart (*cor*) ; René Pau (*clarinette*) ; Marcel Cloët (*flûte*) ; - deuxième rang : MM. René Nuyttens (*trompette*) ; Jacques Piuck (*clarinette*) ; Hubert Dewaele (*basson*) ; Henri Bouche (*solfège*).

DAMES. — Premier rang : Mlles Maud Colsaet (*violon*) ; Rolande Rompteau (*violon*) ; Renée Pollet (*piano*) ; Edwige-José Corne (*solfège*) - deuxième rang : Mlles Renée Menez (*violon*) ; Gisèle Dessauvages (*solfège*) ; Roberte Vandendriessche (*solfège*).

(Ph. J. de Rx)

LES TITULAIRES DES PRIX D'EXCELLENCE

Le lieutenant Henri Dehon est cité à l'ordre de l'armée

Une lettre très brève dans son texte, mais très éloquente dans son esprit, du général Huntziger, ministre secrétaire d'Etat à la guerre, vient d'annoncer la brillante citation à l'ordre de l'armée, de M. Henri Dehon, lieutenant de la 4e compagnie de D.A.T. de la première région.

Voici le texte de cette citation :

« Officier énergique et très courageux, blessé à Heedin, le 22 mai 1940. Après avoir participé aux combats acharnés de Boulogne, les 23 et 24 mai, a été grièvement blessé à la face par des éclats d'obus, à son poste, et a perdu la vision de l'œil droit. »

M. Henri Dehon est déjà un ancien combattant de la grande guerre. Il avait alors été blessé et avait reçu plusieurs citations, la croix de guerre, la médaille militaire et enfin la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Tourquennois d'adoption, il habite rue Saint-Jacques ; il est rentré de captivité depuis peu de temps.

Nous nous sommes joints à ses nombreux amis pour aller lui présenter nos sincères félicitations.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Bonne année. — Le 1er janvier dernier, Léon Wittevrongel, 35 ans, négociant à Roubaix, 2 b.n. rue de La Rochefoucault, lançait des boules de neige après la dame Valentine Delaplace et fit le geste de lui porter un coup de pied. La victime tomba sur la chaussée, se blessa et subit une incapacité permanente partielle.

Le tribunal a condamné Wittevrongel à une amende de cinquante francs. Il s'est déclaré incompétent pour allouer à la victime les dommages-intérêts en raison du caractère permanent de l'affection qui résulta pour elle de sa chute.

A la frontière. — César Boeykens, 20 ans, manœuvre, à Wattrelos, rue du Glauquier, 97-1, a été surpris à la frontière, bandis qu'il transportait, à bicyclette, douze kilos de pain. Il a pu établir que les pains étaient destinés à la consommation de sa famille, et il est acquitté du délit de fraude. Mais comme il s'était rebellé au moment de l'intervention des douaniers, il a été condamné à un mois de prison et cinq cents francs d'amende.

Errant. — Un mois de prison à Jules Pressé, 22 ans, sans profession ni domicile, qui a été trouvé en état de vagabondage, à Tourcoing, rue des Cinq-Voies ; il était, de plus, porteur d'un poignard, d'où l'inculpation de port d'arme prohibée.

Transport interdit. — Albert Langlert, 30 ans, courtier en bestiaux, à Comines (Belgique), était poursuivi pour transport de vingt kilos de viande de porc sans laissez-passer. Il a été condamné à un mois de prison et à deux cents francs d'amende.

Vol. — Robert Verlege, 43 ans, journalier, à Croix, 14, rue de la Mackellerie, et Edgar Detramasure, 31 ans, manœuvre, à Croix, même adresse, étaient poursuivis pour vol de vingt-huit ampoules électriques, vingt kilos de fécule, un kilo de filet d'Anvers, deux boîtes de tomates, une pièce de caoutchouc, deux kilos de poivre, dérobés au préjudice de l'usine de conserves Bouzère, à Croix. Tous deux ont été condamnés à six mois de prison ; Verlege, qui n'avait pas de carte d'étranger a été condamné en sus à une amende de vingt-cinq francs.

Contrefaçon. — Marcel Boiche, 46 ans, épicier à Flers, 29, rue Jean-Jaurès, avait vendu sous dénomination « Madeleines Lactélia » des produits qui ne provenaient pas de cet établissement.

Il a été condamné à cent francs d'amende. La Société anonyme Lactelia obtient deux mille francs de dommages-intérêts ; le tribunal ordonne l'insertion du jugement dans trois journaux : « Echo du Nord », « Réveil du Nord » et « Journal de Roubaix ».

Escroquerie. — Victor Stichelbout, 41 ans, sans profession, à Roubaix, poursuivi pour escroquerie, a été condamné à quatre mois de prison.

Transports interdits. — Quinze jours de prison et mille frs d'amende à Marcel Loquet, monteur en fer, à Roubaix, et à Marcel Bossut, 23 ans, boulanger-pâtissier, à Roubaix, qui ont transporté cent-cinquante kilos de viande achetés sans tickets.

Contrebande. — Huit jours de prison et une amende de quatre mille cinq cents francs à Etienne Grave, 20 ans, ouvrier fileur, à Linselles, qui a tenté d'importer en France trente kilos de tabac étranger.

— Eugène Lanssens, 35 ans, commerçant, à Herseaux, carrière du Lindi, a tenté d'exporter, à bord d'un camion, des figues, le 18 mars. Il fut arrêté au bureau de Saint-Sauveur ; en outre, une bicyclette volée se trouvait dans le camion.

Il a été condamné pour les deux faits à un mois de prison avec le bénéfice du sursis, et cent francs d'amende.

Il a été condamné, en outre, à une amende de cinq cents francs et à une astreinte de soixante mille francs pour tenir lieu de la valeur du camion qui put échapper à l'administration des douanes.

Irrévérence. — Pour avoir injurié le garde champêtre de Wattrelos, Charles Leriche, 29 ans, demeurant à Roubaix, rue d'Alger, a été condamné à deux mois de prison et à une amende de cinq francs pour ivresse.

Voleurs de chevaux. — Alfred Mondet, 37 ans, mineur, actuellement sans domicile connu ; Louis Lemay, ouvrier d'usine, à Roubaix, rue Marie-Buisine, et Auguste Van Wassenove, 29 ans, plombier-zingueur, à Roubaix, rue des Fossés, ont pénétré, dans la nuit du 31 mai au 1er juin, dans la ferme Vercammert et y ont dérobé un cheval. Le premier a été condamné à dix-huit de prison, les deux autres à six mois.

Vol à l'usine. — Charles Soille, 20 ans, rattacheur, à Roubaix, rue Ed.-Anseele, qui a dérobé, au préjudice des établissements Motte et Poriaie où il travaille, vingt kilos de laine d'une valeur de quatre mille francs, a été condamné à six mois de prison avec le bénéfice du sursis.

Vol et recel. — Alfred Vandenberghe, 29 ans, couvreur, à Roubaix, 12, rue Magenta, a été condamné à six mois de prison pour avoir dérobé une machine à coudre et des objets mobiliers au préjudice de M. Leclercq, à Croix. La dame Julie Deneut, femme Potteau, 35 ans, femme de ménage, rue Henri-Lefebvre, cour Leman, a été condamnée à trois mois de prison avec le bénéfice du sursis.

Défense d'exporter. — Georges Descamps, 44 ans, surveillant d'usine, à Reckem, a été trouvé porteur, le 14 mai, de quinze kilos de laine, rue des Plats, à Tourcoing, qu'il reconnut vouloir exporter en Belgique ; il recognut, en outre, avoir sorti de France en Belgique trois cent cinquante kilos de laine, trois cents mètres de tissus, quatre cents litres d'eau-de-vie, calvados, genièvre et cognac ; quatre cent douze litres d'alcool à brûler, cinquante kilo de Maizena. Trois mois de prison et cent francs d'amende, et une astreinte de 102.726 francs pour les marchandises qui purent échapper aux recherches.

Enlèvement. — Pour vol de bicyclette, Roger Vanmineuse, 27 ans, tisserand, sans domicile connu, qui a dérobé une bicyclette déposée contre la façade d'un café boulevard Gambetta a été condamné à huit jours de prison par défaut.

A LA COUR D'APPEL DE DOUAI

Trois ans de prison à l'auteur d'un crime contre la natalité à Dunkerque

A Dunkerque, Gustave Guitton fut arrêté sous l'inculpation de tentative de manœuvres criminelles, avec la complicité de la mère de la jeune Fernande Favreuil.

Le tribunal condamna Guitton à 3 ans de prison et 1.000 frs d'amende ; Mme Favreuil à un an avec sursis et 200 frs d'amende ; Fernande Favreuil à 3 mois avec sursis.

La cour confirme ces décisions.

LA MÊME PEINE EST INFLIGÉE A UNE MARATRE

Le 2 septembre 1940, la petite Micheline, âgée de 7 ans, vint demeurer avec sa mère, Auguste Lecleux, née Lovergne, 37 ans, commerçante à Blériot-Plage.

Alors commença son martyre. Les voisins virent dépérir cette gentille fillette ; elle portait constamment sur son corps frêle la trace de coups violents.

Elle était « corrigée » à coups de sabot ou de tisonnier !

Ses supplices prirent fin le jour de sa mort, le 27 décembre 1940.

Mme Lecleux avait été condamnée par le tribunal de Boulogne, à 2 ans de prison et 100 frs d'amende. La cour a élevé cette peine à 3 ans.

DIMANCHE 6 JUILLET :

Hôtel de ville : état civil de 9 h. à midi.

Bains : de 8 h. à 11 h.

Bibliothèque catholique : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Pharmaciens de garde : M. Deruelle, 13, rue de Gand et M. Prouvost, 613, rue de Gand.

La clinique chirurgicale payante sera inaugurée le 10 juillet

Nous avons annoncé récemment la création à l'hôpital de la rue Nationale, d'une clinique chirurgicale payante. Les ouvriers y mettent la dernière main et le 10 juillet, M. Edmond Salembien inaugurera ce nouveau service, qui portera le nom de « Pavillon chirurgical de l'avenue Millet ».

Beaucoup de villes comme Lille, Roubaix, Armentières, Seclin, pour ne nommer que celles-là, possèdent des installations identiques, mises à la disposition de tous les chirurgiens membres de l'ordre des médecins.

Il en sera de même pour la clinique chirurgicale de l'hôpital. Celle-ci, quoique placée sous la direction et l'administration des hôpitaux de la ville, sera un organisme complètement distinct de l'hôpital, ayant son entrée particulière donnant avenue Millet et séparé entièrement des bâtiments de l'hôpital.

Cette clinique sera ouverte à toutes les personnes qui voudront s'y faire soigner. Elles pourront avoir recours au praticien de leur choix. Ceci manquait dans une ville comme la nôtre, et ce sera le mérite de M. Edmond Salembien d'avoir comblé cette lacune. Quoique située en plein cœur de la ville, la clinique jouit d'une situation privilégiée. Elle a pour cadre la magnifique avenue et les jardins qui mènent au parc public. C'est dire que les malades s'y trouveront dans d'excellentes conditions de calme et de repos.

Le pavillon comprend deux salles d'opération équipées de matériel neuf et douze chambres. Les malades qui voudront s'y rendre en vue d'une opération, devront préalablement prendre accord avec la direction de l'hôpital.

Cette clinique installée par la ville, de concert avec l'administration des hospices, a été installée sur les données de M. le docteur Malatray, qui a eu allier, de très heureuse façon, tout ce que réclament le confort moderne et la technique médicale.

Le service sera assuré par des religieuses, assistées d'un corps d'infirmières diplômées. C'est dire que les malades y recevront tous les soins dont ils peuvent avoir besoin.

Le corps médical de Tourcoing et de la région trouvera lui aussi dans cette création un merveilleux auxiliaire, pour le plus grand bien de sa clientèle.

Si votre maison n'est pas à votre goût, les annonces du « JOURNAL DE ROUBAIX » vous offrent le moyen d'en trouver une autre.

MARCQ-EN-BARŒUL

Entre camionnettes

Jeudi, vers 19 h., avenue de la République, à proximité de la place des Trois-Villes, une camionnette pilotée par M. René Dhaenens, demeurant à Méricourt, au service de MM. Deruelmaux et Toursel, 44, avenue du Cimetière, à La Madeleine, au moment où elle ralentissait pour aborder le carrefour, fut tamponnée par derrière par la camionnette de M. Gérard Fusil, confiseur, à Saint-Omer.

Le choc fut assez violent, mais personne ne fut blessé. Les voitures ont subi d'importants dégâts, qui furent constatés par le garde Louis Tahon.

Arrêté pour vol

Il y a trois semaines environ, M. Jules Obled, 9, rue des Ponte-de-Comines, faisait effectuer chez lui des travaux de chauffage. Au cours de ceux-ci, cinq litres d'huile et une bouteille de vin disparurent.

La sûreté de Lille fit une discrète enquête et n'eut pas de peine à identifier le voleur, un nommé Marcel Van Campenhout, 27 ans, monteur en chauffage, 16, rue Jules-Guesde, qui avait été employé aux travaux de réparation. Van Campenhout a été déféré au parquet.

LES PRESSES A IMPRIMER DOIVENT ÊTRE DÉCLARÉES. — Tous les propriétaires ou détenteurs de presses à imprimer, à reporter ou à épreuves en usage, utilisant des caractères d'imprimerie, doivent en faire la déclaration écrite à la mairie, guichet 4.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Un appel du Comité d'entr'aide pour les prisonniers

Demain dimanche, de dévoués collecteurs passeront dans toute la commune en vue de recueillir les fonds nécessaires à l'œuvre du Comité d'entr'aide, notamment à l'approvisionnement en denrées alimentaires et en tabac, pour les prisonniers. Depuis la dernière collecte, effectuée le 2 mars, trois distributions de trois cents colis chacune, ont été faites ; l'envoi du colis de juin se fera incessamment. Avec les charges de l'ouvroir — où de généreuses dames et jeunes filles travaillent sans relâche pour vêtir les familles nécessiteuses des prisonniers — et les dons aux petits communiants, les dépenses se sont élevées, en quatre mois, à 16.000 fr., valeur approximative du montant de la dernière quête.

Le Comité d'entr'aide est assuré qu'une fois encore la population lui apportera un solide encouragement en accueillant les collecteurs toujours plus généreusement.

HALLUIN

DIMANCHE 6 JUILLET :

Pharmacien de garde : M. Gabriel Poursuire, 8, rue de la Gare.

Services municipaux : bureaux de l'état civil ouverts de 9 h. 30 à 11 h. pour les déclarations seulement.

Bibliothèque catholique : au Cercle Saint-Joseph, rue de Lille : prêt de livres de 10 h. à 12 h.

Paroisse Notre-Dame des Fièvres (Colbras) : continuation de la neuvaine. (Voir l'horaire des cérémonies en chronique locale.)

Amicale des médaillés du travail : permanence de 10 h. à 12 h., 22, rue de Lille.

Amicale des directeurs, employés et contremaîtres : permanence de 11 h. à 12 h., 22, rue de Lille.

La neuvaine solennelle en l'honneur de Notre-Dame des Fièvres

Plus encore que les années précédentes, la coquette église du Colbras a connu la grande foule des fidèles, à l'occasion de la neuvaine en l'honneur de Notre-Dame des Fièvres, qui s'est ouverte le dimanche 29 juin.

Voici l'horaire des exercices de la journée du dimanche 6 juillet : messes à 6 h. 30 7 h. 30 et 10 h. ; soir, à 17 h.45, chant des complies ; prières de la neuvaine ; à 15 h. 30, pèlerinage des congrégations mariales des paroisses Saint-Vaast, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Joseph, de Menin ; à 17 h., bénédiction des enfants ; à 18 h., pèlerinage des dames et jeunes filles des œuvres dominicales de la paroisse Saint-Hilaire et aussi la paroisse de Roncq-Saint-Roch ; à 19 h., pèlerinage des hommes et jeunes gens de Saint-Hilaire.

Lundi 7, jour de clôture de la neuvaine, messe à 6 h. 30 ; instruction et messe à 7 h. 30. Le soir, à 17 h., pèlerinage de la Sagesse ; à 20 h., cérémonie de clôture : sermon, procession et salut avec consécration à Notre-Dame des Fièvres.

REVISION DE L'EVALUATION DES PROPRIÉTÉS BATIES. — Les propriétaires qui n'auraient pas encore fait la déclaration de leurs propriétés bâties sont invités à la faire le plus tôt possible, et au plus tard le samedi 12 juillet, s'ils veulent éviter toute sanction.

320 MILLIONS !

tel est le total des lots gagnés à ce jour par les dixièmes du CRÉDIT DU NORD, les dixièmes qui gagnent ! Au tirage du 18 juin de la 9me tranche, les dixièmes du CRÉDIT DU NORD ont gagné le GROS LOT de CINQ MILLIONS avec le N° 041.467 et un gros lot d'UN DEMI-MILLION avec le N° 021.879. Exigez partout les dixièmes du CRÉDIT DU NORD, les dixièmes qui gagnent ! 21713d

RONCQ

DIMANCHE 6 JUILLET :

Bibliothèque paroissiale : au Cercle Saint-Louis, rue du Dr-Gallasot : prêt de livres de 8 h. 30 à 9 h. 30.

Anciens combattants du Blanc-Four : permanence de 11 h. à 13 h., au siège, café Capelle, rue de Lille.

Paroisse Saint-Piat : adoration perpétuelle ; grand'messe à 10 h., vêpres à 15 h.

BONDUES

ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE ». — Permanences demain dimanche, de 9 h. 15 à 10 h., pour le Centre, 1, rue de la Poste, et lundi de 16 h. 30 à 19 h. pour le Mont, 266, route Nationale.

SYNDICAT AGRICOLE. — Dimanche 6 juillet, à partir de 10 h., le secrétaire du syndicat sera à la disposition des membres pour discuter ou régler toutes les questions qui les intéressent ainsi que pour les recettes. La réunion générale du syndicat aura lieu à 16 h.

LINSELLES

UNE GRAVE AFFAIRE DE COMMERCE NOIR

De la disparition de 11 vaches à la découverte de 150 kilos de viande

La gendarmerie continue l'enquête commencée par la douane

« Il n'y a pas de fumée sans feu », dit le proverbe, et cette fois encore, la rumeur publique fondait ses dires sur certains faits précis. Est-ce à penser qu'il faille de là en croire tous les bruits chuchotés qui circulent autour de cette grave affaire ? Il est prématuré de prendre position et la suite de l'enquête commencée par les douaniers de Roncq et que poursuivent les gendarmes d'Halluin, fera, nous l'espérons, toute la lumière.

Onze vaches disparues

Donc, depuis un certain temps, le bruit courait à Linselles que le commerce noir fonctionnait sur une grande échelle dans la commune. Les racontars avaient dépassé les limites du territoire pour s'en aller de bouche à oreille au-delà des communes avoisinantes.

En tout cas, onze vaches recensées — et ce chiffre est celui du centre d'abatage — ont disparu du cheptel linselloïs. C'est à peine croyable et pourtant !...

Une perquisition fructueuse

Les douaniers de Roncq furent informés de cet état de choses. Jeudi, vers 15 h. 30, le brigadier Jean Pecotch, qu'accompagnaient François Walschota, sous-brigadier, et Jean Paquet, préposé, soupçonnant qu'un trafic blanderstin de viande se faisait à l'Hôtel de l'Etoile, rue Clemenceau, s'y présentèrent. Ils furent reçus par M. Alphonse Lefebvre, hôtelier, qui, spontanément, les conduisit vers une pièce attenante au café. Les douaniers constatèrent, sur les tables, plusieurs quartiers de viande fraîche. Un homme découpait et pesait ; c'était M. René Deherrippon, 42 ans, courtier en bestiaux, demeurant à Linselles, place de la Victoire.

Dans un angle de la pièce, près d'une balance, on découvrit neuf rations, sans os, prêtes à être livrées. Sur les paquets, les prix s'affichaient. En voici quelques-uns : 1 kg 430 pour 117 fr. ; 1 kg 520 pour 124 fr. ; 420 gr. pour 17 fr. 20 ; 1 kg 250 pour 100 fr.

M. Robert Descamps, maire de Linselles, informé du fait, vint sur les lieux et, devant lui, on pesa les lots et quartiers soit 150 kg. de viande. On la transporta à l'abattoir d'Halluin et elle a été mise à l'adjudication du comité de répartition. Il y a 114 kg. propres à la consommation, 27 kg. d'os et le reste constitue des déchets.

Interrogé, M. Alphonse Lefebvre déclara avoir acheté un demi-taureau à Deherrippon. Cette viande était destinée à sa consommation personnelle et à celle de sa famille. Il refusa d'indiquer le prix d'achat.

Quant à Deherrippon, il reconnut le fait et ajouta avoir vendu l'autre moitié de la bête, soit 150 kg., à raison de 40 fr. le kg., à un boucher inconnu qui en avait pris livraison le matin même, vers 11 h.

La douane informa la préfecture qui a chargé la gendarmerie d'Halluin de poursuivre l'enquête.

Félicitons les douaniers de Roncq d'avoir mené à bien le début de cette affaire qui pourrait fort bien réserver des surprises par la suite.

CAISSE D'EPARGNE. — Séance hebdomadaire demain dimanche, de 10 h. 30 à 11 h. 30, à la mairie.

Concerts et Spectacles

TOURCOING

OLYMPIA -- Pont des Plats
Brig. Horney et Olga Tchéckowa
LES MAINS LIBRES
Deux jolis documentaires - Act.

CENTRAL CINÉ
René DARY et Line VIALA dans
LE CAFÉ DU PORT
avec Bergeron, Almos et M. Remy
Act. - Séances Samedi 7 h. - Dim. 3 h. et 7 h. - Lundi 3 h. (Tél. 2.24). - Locat. ouverte sam. 6 à 8 h. Dim. 10 à 12 h.

Familia 283, r. Brun-Pain. - Sam. 19 h. - Dim. 15 h. 18, 19 h. 3 séances de gala au profit des prisonniers. En 1re partie, sur scène, l'orch. de jazz OMER et ses CADETS avec Hubert WAELDAY et ses brillants éléments. En 2me partie, Act. Un grand film gai : Simon, J. Berry M. Glory dans Le mort en fuite

RIALTO 8, 3 h., 5 h. Dim. Ferm. Lundi 3 h., 7 h. Jeudi 3 h. Actual. - Circonstances atténuantes.

WATTRELOS

METRO-CINÉ 236, rue Carnot - WATTRELOS - Mat. Dimanche 3 h. - Soirée 6 h. 30 Raimu dans NOIX DE COCO
SAVOY HOTEL - Comédie - Actualités -
ATTENTION ! Lundi et Jeudi, Mat. 3 h.

FAMILIA — Samedi, 6 h. 30 — Dimanche 3 h., 6 h. 30
LUNDI 3 h. (JEUDI, prix réduits, 3 h.)
Lys Gauty, la reine de la chanson, dans
LA GOUALEUSE
avec Constant, Remy
BOUBOUROCHE - ACTUALITES.

PAX, Wattrelos Dimanche 15 h. et 18 h. 30
L'OR DANS LA MONTAGNE
Première partie variée - Actualités
LUNDI et JEUDI : Matinée 15 heures.

Cr'inier Palace Matinée 3 h. Soirée à 7 h.
ATTENDS-MOI -- ACTUALITES
LA ROUTE ENCHANTÉE
Lundi et Jeudi : Mat. 3 h. (Prix réd.)

CROIX

FAMILIA -- CROIX
SAMEDI : 7 h. - DIMANCHE : 3 et 7 h.
Raimu, Jacquel, Delubac, Alerme dans
L'homme qui cherche la vérité
Chez l'Impresario - Actualités.

WASQUEHAL

Ciné Capreau, Wasquehal
SAMEDI : Soirée 7 heures
DIMANCHE : Deux séances, 3 h. - 6 h.
VENEZ PASSER DEUX HEURES DE FRANCHE GAIETÉ avec
Michel Simon et Arletty dans
Circonstances atténuantes
Actualités. Complet des courses, sketch.

LYS

CARIOCA Arrêt des trams C et C. barré Samedi 7 h. Dim. 3 h. - 7 h. La Justice
Lundi et Jeudi : Matinée 3 h.
Dédé de Montmartre
dit DÉDÉ LA MUSIQUE avec
Albert Préjean, Annie Vernay, Almos, Le Vigan et Line Noro
Première partie CRIME D'AMOUR Drame policier
Location SAMEDI 6 h. DIMANCHE 10 à 12 h

FLERS

PALACE - S. 7 h. 30 - D. 3 h., 7 h. 30
PRINCE DE MON CŒUR
Gisèle et son partenaire - Actualités.

MOUSCRON

SCALA — MONT-A-LEUX — A 3 h. et à 7 h.
L'OCÉAN EN FEU
Un documentaire - Les Actualités.

BELGIQUE

Les prochains tirages d'emprunts à lots

Dans le courant du mois de juillet, six tirages d'emprunts à lots auront lieu au siège de la Banque nationale de Belgique à Bruxelles.

Le 5 juillet : 33e tirage de l'Emprunt à lot de 1938 : deux lots de 250.000 fr. et trente lots de 25.000 fr.

Le 10 juillet : 230e tirage du 2e Emprunt à lots de la Fédération des Coopératives pour dommages de guerre (1922) : un lot de 250.000 fr. et deux lots de 100.000 fr.

Le 15 juillet : 164e tirage du 1er Emprunt à lots de la Fédération des coopératives pour dommages de guerre (1921) : un lot de 1 million de francs.

Le 18 juillet : 94e tirage de l'Emprunt à lots de 1933 : un lot de 500.000 fr. et quarante-cinq lots de 25.000 fr.

Le 19 juillet : 218e tirage du 3e Emprunt à lots de la Fédération des coopératives pour dommages de guerre (1923) : deux lots de 100.000 fr., trois lots de 50.000 fr. et quinze lots de 10.000 francs.

Le 25 juillet : 113e tirage de l'Emprunt à lots de 1932 : un lot d'un millions de francs et vingt lots de 25.000 francs.

RAMEGNIES-CHIN

Une femme surprend chez elle un repris de justice

Elle le poursuit, le rattrape et réussit à le maintenir jusqu'à l'arrivée des gendarmes

Mme Vincent, demeurant rue du Moulin, ne fut pas peu surprise le matin, en revenant d'une course, de voir la porte de derrière de son habitation forcée. En même temps, un individu, qui se trouvait chez elle, fuyait à toutes jambes. Faisant preuve d'un grand sang-froid, elle poursuivit l'individu et put le rattraper. Elle lui admonitra quelques coups d'un bâton dont elle s'était armée et eut même la force de le maintenir jusqu'à l'arrivée de deux hommes qui, à ses appels, étaient accourus à son secours. Peu de temps après, les gendarmes de Templeuve qui se trouvaient en tournée dans le village, venaient arrêter le cambrioleur.

L'homme, un repris de justice, déjà condamné pour meurtre et vol qualifié, se nomme Jean Bianquin. Il est âgé de 44 ans et est domicilié à Aubourg. Il était sur place, déclara-t-il, pour trouver du travail !

Chez Mme Vincent, Bianquin avait brisé le carreau de la porte située derrière l'habitation et par l'ouverture ainsi pratiquée avait passé le bras et tiré les verrous.

Dans un tiroir, il avait volé 20 fr. Il avait enlevé aussi des timbres de ravitaillement et deux paires.

Conduit devant M. le juge d'instruction à Tournai, il a été écroué.

LA VIE SPORTIVE

En Belgique LE LIERSCHE favori dans la finale de football

La saison de football se terminera dimanche par la finale du tour national. Elle mettra en présence le Liersche S.K. qui vient d'éliminer le Beerschot, et le White Star, vainqueur du F.C. Malinois, au stade de l'Union Saint-Gilloise.

Cette rencontre, véritable finale de la Coupe nationale, est promise à un grand succès d'affluence. Sa réussite sportive sera-t-elle aussi complète ?

Le Liersche S.K. est le grand favori de la presse sportive, mais on considère cependant que le White Star n'est pas sans chance de succès. Jamais encore les Lierrois n'ont vaincu le White Star à Bruxelles et, tout récemment, dans le Tour final, l'équipe de Voorhoof a été mise en déroute par les « étoilés » (4-0).

Les atouts de l'équipe de Voorhoof

Il n'empêche que le Liersche apparaît comme le plus fort et aussi comme le meilleur « onze » de Coupe. Il a l'avantage sur son rival dans la puissance et la résistance physique ; on peut admettre un certain équilibre en attaque, mais en défense le Liersche est plus complet, malgré la présence de Vandekerckhove, révélation de la saison comme arrière, dans l'équipe bruxelloise.

Sans doute un match de coupe autorise-t-il de nombreuses hypothèses, mais si la logique n'est pas complètement bannie du football, le Liersche (moyenne d'âge : 26 ans, contre 23 à son rival) s'imposera, sa routine étant appelée à jouer un rôle important dans cette rencontre.

Scherens ne courra pas le Grand Prix de Paris

On ne verra donc pas Scherens dans le Grand Prix de Paris où pourtant il était annoncé. Dommage pour la grande épreuve de charité qui revêt cette année l'allure d'un officieux championnat mondial. Scherens sera au départ de la neuvième revanche des championnats belges, à Anvers. Cette compétition réunira tous les champions de vitesse, poursuite et demi-fond, ainsi que leurs rivaux directs, sauf Breukin. Nous ne serions pas étonné si quelques champions étaient battus...

Le championnat amateur sur route

Les amateurs disputeront leur championnat sur route, sur le parcours Bruxelles-Grammont. Quelque 80 inscrits parmi lesquels Ingelen, déjà vainqueur de cette course, en 1940, les Desmet et Broeckman se détachent particulièrement.

La L.V.B. défend l'avenir des grandes « classiques » de la route

La L.V.B. vient de prendre une sage mesure ; elle a décidé que le jour où une course classique réservée aux professionnels A aurait lieu, les vélodromes ne pourraient pas faire appel à des routiers A.

Ceux-ci se sont plaints de ne pas être assez protégés et de n'avoir pas suffisamment de courses à leur intention ; pour les aider, on a sacrifié le principe de base de la division des professionnels en deux catégories ; grouper l'élite et les « seconds plans » dans des épreuves respectives. Mais cette concession n'a pas encore donné de résultat car les routiers A s'effacent trop devant l'appétit de leurs rivaux B. et font une concurrence déloyale aux vrais pistiers.

La mesure de protection qui vient d'être prise est heureuse et opportune car l'avenir des rares épreuves classiques belges est en jeu.

M. F.

Où aller dimanche ?

Football

WASQUEHAL. — A 10 h., au stade municipal, U. S. de Wasquehal contre Stade roubaisien.

Les sociétés sportives peuvent bénéficier d'autorisations de circuler en auto le dimanche

Pour suppléer à la pénurie du trafic ferroviaire, surtout le dimanche, des autorisations de circulation sont accordées par les préfectures aux sociétés sportives, surtout lorsque les voitures sont adaptées à d'autres carburants que l'essence.

Durant ces derniers mois, la Fédération a reçu des centaines de demandes d'autorisation sur des formules éditées par différentes préfectures, sur lesquelles elle devait apposer le cachet de la Fédération.

Les clubs sont donc invités à adresser leur demande à leurs préfectures respectives.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LE CHAMPIONNAT DU NORD

Aurons-nous deux champions ?

Stade roubaisien contre U.S. Wasquehal

Cette dernière rencontre, qui se disputera dimanche, à 10 h., au stade de la rue Delerue, à Wasquehal, est grande d'importance pour le classement du championnat.

Gagnants, les Stadistes termineront à égalité avec les Racingmen roubaisiens, vainqueurs sur le tapis vert de l'U.S.T. Mais cette rencontre n'est pas encore jouée. Les Wasquehaliens ont à plusieurs reprises démontré qu'ils pouvaient être dangereux pour les meilleurs et c'est péniblement que le R. C. Roubaix et l'Olympique Lillois, pour ne citer qu'eux, vinrent à bout de la courageuse Union.

Cela laisse envisager pour demain un match très ardent. Certes, les Stadistes partent favoris, mais ils devront s'employer à fond pour obtenir la décision et il n'est nullement impossible que l'équipe wasquehalienne, emmenée par Dufour, contraigne les visiteurs au partage des points.

STADE ROUBAISIEN. — Eq. 1 A contre A.S. Wasquehal (championnat), à 10 h., à Wasquehal, R.-v. face à la Ligue, à 9 h. — Pour les jeunes gens rendez-vous à 9 h. 30 au parc Maurice-Maertens. — Mardi, à 6 h. 30, entraînement pour le B.S.N. et éducation physique. Inscriptions pour passer le B.S.N. dimanche, la session pour le club était le 27 juillet. Un inter-clubs d'athlétisme avec la participation du C.A. les Jeunes et du S.C. La Justice est organisé pour le 13 juillet.

CYCLISME

Des courses en circuit à Mouscron

A l'occasion des fêtes communales, des courses auront lieu demain dimanche 6 juillet, à 14 h. 30, sur le circuit du Château des Comtes, grand-route de Courtrai, à Mouscron. En voici le programme :

1° 16 kms de course par addition de points avec quatre classements réservés aux débutants de la L. V. B. et coureurs français de quatrième catégorie.

2° 2 kms contre la montre, avec départ lancé, course réservée aux juniors (quatre équipes de trois hommes).

3° Eliminatoire avec le reste des coureurs juniors.

4° Un grand prix, course individuelle de 50 kms pour tous les coureurs engagés.

JEUX AU PROFIT DES PRISONNIERS

LYS-LEZ-LANNOY. — Nous rappelons que les samedi 5 et dimanche 6 juillet 1941 auront lieu chez MM. Fernand Durot et Jules Cocrecq, rue Jules-Guesde, deux jeux de boules à la platine organisés par le Comité d'entr'aide aux prisonniers. En même temps et aux mêmes endroits les amateurs de 421 pourront tenter de gagner de jolis lots. La priorité sera accordée aux personnes de Roubaix.

JEU DE BOULES

HALLUIN. — Cercle Saint-Joseph. — En raison du pèlerinage traditionnel de la paroisse à Notre-Dame des Fièvres, le tournoi prévu pour dimanche est remis à huitaine.

ÉCHOS et NOUVELLES

Football

On se rappelle que Jussaume, le gardien du Sporting Club Fivois, au cours de la finale de Coupe contre l'Excelsior eut une lamentable tenue sur le terrain, où il se battit à deux reprises avec des spectateurs. La commission de discipline de la Ligue vient de le suspendre pour un an à dater du 1er juillet, tenant fort justement compte de la gravité des faits.

***

C'est vraisemblablement Rennes qui sera désigné par la Fédération comme le vingt-deuxième club autorisé qui disputera la saison prochaine le championnat de France.

Rennes était, en effet, en tête à la fin de la saison 1938-39 et la place lui revient logiquement.

Natation

*Le Français Nakache